1. Présentation du cours MMD3556, *Stage de médecine sociale engagée*, du Programme d'études médicales de premier cycle

Horaire : voir horaire détaillé dans la section 5

Lieu : au CHUM ou à l'Université ou (cours du lundi P.M. sur l'ENA MedCours)

Responsables : Dre Marie-Louise Daigneault et Dre Camille Laflamme

Responsable Mauricie : Dr Samuel Blain

Agente administrative : Mme Audrey Marcil (Montréal), Valérie Montambault (Mauricie)

Disponibilité :

- **Montréal :** par courrier électronique social-med@med.umontreal.ca et par téléphone 514 890-8000, poste 31761
- **Mauricie :** par courrier électronique externat-mauricie@meddir.umontreal.ca et par téléphone 819 697-2220, poste 68291

Cours de 2 crédits

1.1 Introduction

Les inégalités sociales de santé sont le résultat de problématiques qui transcendent l'individu pour inclure des enjeux beaucoup plus larges tels les déterminants de la santé, la politique, l'éthique et l'organisation des systèmes de santé. Le développement du rôle social du médecin vise à en faire un clinicien orienté vers la communauté, qui cherche à améliorer l'état de santé global de son patient et de la société qu'il dessert. Ce rôle social vise aussi à faire du médecin un défenseur des intérêts des patients et un promoteur de la santé pour le bien-être des patients, des populations et des collectivités. Le rôle social des étudiants en médecine est un objectif important du curriculum des études médicales de premier cycle et ce cours en permettra l'application concrète.

Offert à l'externat, ce cours favorise l'engagement social et communautaire par une compréhension des enjeux en médecine sociale par des actions concrètes et engagées auprès des populations vulnérables à travers l'encadrement offert par plusieurs organismes.

2. Apprentissages visés généraux

1. L'étudiant en médecine comprend et est capable d'identifier les **déterminants sociaux de la santé** influençant la prise en charge d'un patient
2. L'étudiant en médecine est capable d'effectuer une réflexion critique sur son **rôle de soignant** et de reconnaître et de imiter les enjeux de contre-transfert présents dans la prise en charge de patients difficiles
3. L'étudiant en médecine identifie les problématiques d'**accès aux soins** vécues par les clientèles vulnérables et propose des pistes de solutions à divers niveaux l'approche clinique, l'organisation des soins et les politiques publiques. L'étudiant situe le rôle possible du médecin à ces divers niveaux.

Apprentissages visés spécifiques

1. L'étudiant reconnaît l'influence des déterminants sociaux dans la capacité de ses patients à influencer leur état de santé et propose des solutions pour prendre en compte les effets néfastes de certains déterminants
2. L'étudiant est capable d'assurer la prise en charge globale des patients vulnérables et de les orienter vers les ressources nécessaires
3. L'étudiant est capable de proposer des stratégies créatives dans la prise en charge des patients vulnérables
4. L'étudiant reconnaît la nécessité du travail interdisciplinaire dans la prise en charge de patients vulnérables et le rôle de chacun des intervenants et organismes
5. L'étudiant est capable de reconnaître les dimensions culturelles qui influencent la prise en charge de ses patients et développe des stratégies pour contourner des barrières culturelles pouvant nuire à la relation
6. L'étudiant est capable d'appliquer le principe de réduction des méfaits lorsque nécessaire
7. L'étudiant est capable de maintenir une attitude professionnelle et empathique dans la prise en charge de patients vulnérables
8. L'étudiant est capable de reconnaître sa position relationnelle et la façon dont elle influence la relation avec le patient, particulièrement en situation de vulnérabilité
9. L'étudiant est capable d'identifier ses préjugés dans sa gestion des patients vulnérables pour éviter qu'ils ne nuisent à sa relation avec le patient
10. L'étudiant est capable d'identifier les sources de discrimination dans son milieu de pratique et de s'assurer du respect au droit à la santé et à la qualité des soins de ses patients
11. L'étudiant fait preuve d'un esprit critique sur les différentes formes d'intervention médicales et communautaires en soutien aux populations vulnérables
12. L'étudiant est capable d'identifier les impacts des décisions politiques et économiques sur la santé de ses patients

3. Modalités d'évaluation des apprentissages

Pondération finale : « succès » ou « échec »
Attitude du stagiaire durant le stage (50 %)
Participation aux discussions (50 %)

Participation au stage et discussions

Il est attendu de l'étudiant qu'il se présente dans les milieux de stages et collabore avec les intervenants.

Il est également attendu que l'étudiant participe activement aux discussions organisées dans le cadre du stage.

3.1 Plagiat

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le *Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants*. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement ci-dessus mentionné. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université.

4. Activités d'enseignement – apprentissage

Université de Montréal

Faculté de médecine

MMD3556

Stage de médecine sociale engagée

<table>
<tr><td>1ere semaine
Étudiants B</td><td colspan="2">Lundi : 8h30-16h30</td><td>Mardi</td><td>Mercredi</td><td>Jeudi</td><td>Vendredi</td></tr>
<tr><td>AM</td><td colspan="2">- Atelier (ARC) en petit groupes sur le patient difficile (en présentiel, salles de cours au CHUM)</td><td colspan="4" rowspan="2">Période de stage selon l’horaire de l’organisme</td></tr>
<tr><td>PM</td><td colspan="2">Présentations vidéo à visionner sur ENA pour les cours suivants :
- Itinérance
- Pauvreté
-Santé carcérale
-Toxicomanie
-Santé LGBTQ
- Santé des migrants</td></tr>
<tr><td>2e semaine
Étudiants A</td><td>Lundi</td><td>Mardi</td><td>Mercredi</td><td>Jeudi</td><td colspan="2">Vendredi : 9h00-16h00</td></tr>
<tr><td>AM

PM</td><td colspan="4">Période de stage selon l’horaire de l’organisme</td><td colspan="2">- Présentation des milieux de stage (en présentiel, salles de cours au CHUM)
- Présentation des histoires de cas (en présentiel, salles de cours au CHUM)
- Présentation des techniques apprises durant la semaine (en présentiel, salles de cours au CHUM)
- Groupes de discussion sur les facteurs limitant l’accès aux soins et le rôle social du médecin (en présentiel, salles de cours au CHUM)</td></tr>
</table>

Cours magistraux et atelier lors de la première journée de stage
Théories pratiques dans la prise en charge de populations vulnérables
Théories pour l'approche des clientèles vulnérables sur le terrain
Cours faisant suite aux cours d'introduction à la santé des populations vulnérables offerts durant IMC et IDC

Immersion d'un minimum de 20 heures dans des organismes ciblés
Assignation à un milieu selon les préférences fournies par l'étudiant
Immersion minimale de 20 heures réparties selon les disponibilités de l'organisme à l'intérieur de la semaine de stage

Ateliers pratiques et groupes de discussion le dernier jour du stage en petits groupes en salles de cours
Retour sur les milieux de stage et les connaissances acquises durant l'immersion dans les organismes
Tour de table en groupes restreints pour partager les acquis, les observations et éclaircir les interrogations avec les responsables du cours
Discussions autour d'histoires de cas recensées par les étudiants durant leurs journées d'immersion

Lectures ciblées

Environ 5 heures de lectures complémentaires obligatoires pour comprendre les enjeux associés au cours.

5. Contenu et calendrier des rencontres

- Cours à l'Université ou au CHUM en présentiel le lundi AM du début du stage (1ere semaine.)
- Écoute de cours magistraux en ligne de la maison le lundi PM du début de stage
- Stage variable selon le milieu ;
  1ere semaine Étudiants A ; Mardi au vendredi
  2e semaine Étudiants B ; Lundi au jeudi
- Retour en groupe en présentiel en salles de cours le vendredi (2e semaine) (au CHUM ou à l'UdM)

6. Modalités de fonctionnement

Une fois le milieu de stage sélectionné, l'horaire sera envoyé à l'étudiant.

Il est évidemment attendu de l'étudiant qu'il adopte une attitude d'ouverture exempte de tout jugement envers le milieu, les intervenants et les individus. Un manquement à ce niveau pourrait résulter en l'échec du stage. Les mêmes règles de confidentialité que dans les milieux hospitaliers doivent toujours s'appliquer.

La communication entre les rencontres se fait principalement par courriel (social-med@med.umontreal.ca) ou via le forum sur l'ENA. Les étudiants sont invités à communiquer avec les responsables s'ils ont des commentaires ou questions.

7. Bibliographie

Obligatoire

Le recueil de lectures obligatoires et optionnelles est accessible en ligne sur l'ENA du cours

8. Service de soutien à l'apprentissage

- Service de soutien à l'apprentissage du CSEDC : www.csedc.umontreal.ca/apprentissage/
- Centre de communication écrite : www.cce.umontreal.ca/
- Direction des bibliothèques : http://www.bib.umontreal.ca/db/ap_services_offerts.htm